

**LA PRESIDENTE**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Date et Lieu :** 02 décembre 2025 – salle de réunion CCM-Côte d'Ivoire

**Heure de début :** 09 h 40 min

**Heure de Fin :** 14 h 07 min

**Présence :** 23 Personnes et 04 en ligne

**Président de Séance :** Dr. ADJAFI Danielle

**Quorum :** 19 / 25

<b>Nombre de Personnes du Secteur Public</b>	:	<b>04</b>
<b>Nombre de Personnes du Secteur Privé</b>	:	<b>02</b>
<b>Nombre de Personnes de la Société Civile</b>	:	<b>09</b>
<b>Nombre de Personnes des Populations Clés</b>	:	<b>01</b>
<b>Partenaires Bilatéraux / Multilatéraux</b>	:	<b>03</b>
<b>Nombre de Personne des PR</b>	:	<b>00</b>
<b>Equipe Pays du Fonds Mondial</b>	:	<b>00</b>
<b>LFA</b>	:	<b>00</b>
<b>Personnel Secrétariat Permanent CCM-CI</b>	:	<b>04</b>
<b>Membres du Comité de Suivi Stratégique</b>	:	<b>00</b>
<b>Autres membres du CCM-CI (suppléants – Invités-Observateurs)</b>	:	<b>04</b>

## **Préambule :**

Présidée par Mme la Présidente du CCM-Côte d'Ivoire, Dr. ADJAFI Danielle a tenu à remercier les membres de l'AG pour leur disponibilité, leur présence toutes les fois que le besoin s'est fait sentir au cours de l'année 2025.

Grâce à leur contribution, le CCM-Côte d'Ivoire le CCM-Côte d'Ivoire a pu respecter tous les délais impartis que ce soit pour la repriorisation de la GC7, que pour le suivi stratégique des différentes subventions garantissant ainsi le maintien au beau fixe de la relation avec le Fonds mondial.

Pour cette dernière session de l'année 2025, il s'agira de soumettre à l'avis des membres deux sujets très importants dans le cadre des préparatifs de la GC8 à savoir :

- La restitution de la mission du Fonds mondial du 27 septembre au 03 octobre 2025 qui débouchera sur le choix d'une fenêtre de soumission pour la GC8 en ce qui concerne le pays
- Le partage des résultats de l'évaluation du cadre de performance intégré ainsi que la soumission d'un plan d'action issue dudit cadre de performance.

En plus de ces deux points qui seront soumis au vote, les référents éthiques du système des Nations-Unis ainsi que l'équipe du Fonds mondial procéderont à un renforcement de capacité aux notions éthiques.

Sur ce, Mme la Présidente a souhaité des échanges cordiaux dans le respect des uns et des autres avant de laisser la place au Secrétaire Permanent pour la présentation de l'agenda de la rencontre.

AGENDA		
HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
8 H 30 -09 H 00	Accueil et installation des participants	Secrétariat Permanent
09 H 00 – 09 H 05	Vérification du quorum	Dr. OUATTARA Sanga
09 H 05 – 09 H 10	Mot de Bienvenue	Dr. ADJAFI Danielle
09 H 10 – 09 H 15	Présentation de l'agenda de la rencontre	Dr. OUATTARA Sanga
09 H 15 – 09 H 20	Gestion des conflits d'intérêt	PTF
09 H 20 - 09 H 25	Approbation du PV de l'AG du 27 Août 2025	Bureau Exécutif
09 H 25 – 09 H 40	Informations	Bureau Exécutif
<b>MISSION DU FONDS MONDIAL DU 28 SEPTEMBRE AU 03 OCTOBRE 2025</b>		
09 H 40 - 10 H 25	a) Restitution de la mission  b) Présentation et endossement de la fenêtre de soumission de la GC8 (Vote)	Secrétariat Permanent
<b>PEAHS / ETHIQUE</b>		
10 H 25 – 11 H 10	Renforcement des capacités aux notions d'éthique et de PEAHS	M. ADJE Morel et l'équipe du Fonds mondial
<b>RESTITUTION DE L'EVALUATION DU CADRE DE PERFORMANCE INTEGRÉ DU CCM-CÔTE D'IVOIRE</b>		
11 H 10 – 11 H 55	a) Présentations des résultats et endossement du cadre de performance intégrée du CCM-Côte d'Ivoire  b) Présentation et approbation du plan d'action issue du cadre de performance intégré (Vote)	Secrétariat permanent  Bureau Exécutif
11 H 55- 12 H 00	Divers	Participants
12 H 00	Mot de fin	Dr ADJAFI Danielle
Conformément à l'agenda proposé, aucun amendement n'a été fait enregistré.		
<b>1. Gestion des conflits d'intérêt</b>		
M. SOME, représentant de l'ONUSIDA a au nom des PTFs, procédé à la gestion des conflits d'intérêt conformément à l'ordre du jour qui a été présenté. Sur son interpellation, aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré.		
<b>2. Approbation du Procès-verbal de l'AG du 27 Août 2025</b>		
La proposition du Procès-verbal de l'AG du 27 août 2025 qui a été proposée par le secrétariat permanent a été approuvé par tous les membres présents sous réserve de la prise en compte des observations faites et transmises par email.		

L'edit Procès-verbal doit être imprimé et porté à la signature de Mme la présidente avant de le publier sur toutes les plateformes de communication du CCM-Côte d'Ivoire.

### 3. Informations

- 1) Le 1er décembre 2025, se tiendra la 38ème journée Internationale de Lutte contre le Sida. Cette 38ème édition de la JMLS est placée sous le thème, « Surmonter les perturbations, transformer la riposte au VIH ». Elle vise à renforcer l'engagement de l'ensemble des acteurs de la riposte nationale pour parvenir à l'élimination de l'épidémie d'ici à 2030, malgré la baisse des financements extérieurs. Les activités se dérouleront du 1er au 03 décembre et comprendront une journée scientifique consacrée à la présentation des résultats de la lutte, des séances de sensibilisation destinées aux membres du comité régional de lutte, ainsi que des émissions radiophoniques de sensibilisation. Une activité en milieu scolaire est également prévue, avec un jeu-concours inter-écoles sur le VIH. La cérémonie officielle a été reportée à une date ultérieure pour permettre la participation du 1er ministre ce qui marquera l'engagement du Gouvernement en matière de lutte contre le VIH en Côte d'Ivoire.
- 2) Le suivi du dossier du cofinancement avec l'UCP-Fonds mondial permet de porter à la connaissance de l'assistance que 1<sup>er</sup> semestre, un décaissement avait été fait en faveur du PNLT, au cours du deuxième trimestre, des décaissements ont encore été effectués en faveur du PNLP, du PNLT et du PNLS. Le montant des décaissements sera annoncé suite à la réunion de mise en commun avec le Ministère des finances et de l'Economie. Pour cette avancée, Mme la Présidente a tenu à remercier tous les membres de l'AG pour leurs différents appuis et leurs contributions.
- 3) Madame la présidente a ensuite fait un point de la reconstitution des Fonds qui s'est tenue à Johannesburg le 21 novembre 2025. Mme la Présidente, Dr. ADJAFI Danielle a participé à cet important événement à un double titre : en qualité de Présidente du CCM-Côte d'Ivoire et en qualité de point focal pour le Fonds mondial à la Présidence de la République de Côte d'Ivoire. Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle a eu un temps de parole par visio conférence. La Côte d'Ivoire a été le seul pays francophone à avoir participé et à avoir fait une annonce de contribution significative.

Les montants recueillis s'élèvent à environ 11,34 milliards de dollars contre 14 milliards pour la 7ème reconstitution. Le plus grand contributeur reste les Etats Unis avec un apport de 4,6 milliards contre 6milliards à la précédente reconstitution. Au cours de l'intervention des Etats-Unis, il a été précisé qu'il marquera un point d'honneur au suivi de l'utilisation qui en sera faite, ils recommandent que les activités qui seront financées par leur financement prennent en compte leurs directives. Lee Nigéria quant à lui a apporté une contribution de 30millions de dollars, l'Afrique du Sud, 36,6 millions, leur contribution a été faite avec un apport considérable du secteur privé ; la Côte d'Ivoire, a contribué à hauteur de 2,5millions de dollars soit une augmentation significative de 25% par rapport à la 7ème reconstitution.

Dr. SORO, du PEPFAR a annoncé que la Côte d'Ivoire bénéficiera d'un financement d'un peu plus de 487 millions de dollars pour les cinq (5) prochaines années. Ce montant servira au financement de projet en direction de la santé mère enfant, du paludisme, du VIH, et du Global Service. L'objectif est de financer les activités dans ces différents domaines et qu'au fil du temps, les pays prennent la relève à transition progressive.

Le représentant de l'ARSIP a informé de sa participation à une rencontre à l'Ambassade des Etats Unis pour échanger sur les directives de la politique de financement. Cette réunion visait une meilleure compréhension et une appropriation des organisations de mise en œuvre. Des échanges il ressort qu'il est recommandé d'inverser la tendance et d'investir 60% pour les activités de terrain et 40% pour le fonctionnement et les frais de gestion.

Il a été annoncé que les laboratoires sont à pied d'œuvre pour la production de vaccin contre le Paludisme et la Tuberculose.

#### 4- Mission du Fonds mondial du 28 septembre au 03 octobre 2025

##### a) Restitution de la mission

Le Secrétaire Permanent a fait un résumé de la restitution de la mission du Fonds mondial organisée en Côte d'Ivoire du 28 septembre au 03 octobre 2025.

Il a fait un point des différents projets en cours d'exécution à savoir le GC7 avec la phase de repriorisation et de révision des subventions qui s'est achevé avec la signature des lettres d'engagements. Le Projet C19RM fera sa clôture au 31 décembre 2025. La phase de clôture s'étend effectivement du 30 juin au 31 décembre avec la transmission de tous les documents financiers, les différents audits et la clôture proprement dite.

En ce qui concerne le GC8, les lettres d'allocation seront transmises autour de février ou mars 2026, la première fenêtre de soumission se situe autour du 18 mai, la deuxième fenêtre au 27 juillet, le 5 octobre 2026 pour la troisième fenêtre et les analyses du comité d'analyse technique s'étendent sur quatre à 5 mois en fonction de la fenêtre de soumission. Il a présenté le chronogramme de soumission de la fenêtre 1 du GC8 qui conviendrait plus au cas de la Côte d'Ivoire comme suit :

Les prochaines étapes de la repriorisation se définissent comme suit

Subvention	Budget	Budget détaillé	Cadre de Performance	Envie de la lettre de mise en œuvre
CIV-M-MOH	€ 76 524 794 (-€ 9 273 402)	Délais 8 oct	Délais 8 oct	13 oct.
CIV-S-MOH	€ 25 547 022 (-€ 1 151 922)	Finalisé	Finalisé	13 oct.
CIV-M-SCI	€ 34 304 795 (-€ 3 257 228)	Finalisé	N/A	3 oct.
CIV-H-MOH	€ 44 043 886 (-€ 5 028 866)	Délais 8 oct	N/A	13 oct.
CIV-T-MOH	€ 10 755 467 (-€ 1 269 756)	Finalisé	Finalisé	8 oct.
CIV-C-ACI	€ 30 015 161 (-€ 2 500 204)	Finalisé	N/A	8 oct.

Au cours de cette mission, l'équipe de mission a fait une revue des activités et des priorités

Subvention Paludisme :

Campagne MILDA de masse 2027

- MEO =une campagne de distribution de MILDA est prévue pour Mars et Mai 2027, ne pas perturber la campagne CPS qui doit débuter en Juin 2027.
- Les besoins en moustiquaires s'élèvent à 17.8M pour une cible de 32 M de personnes à travers 103 DS
- La Commande de moustiquaires se fera en Décembre 2025 au plus tard, de façon à ce que les livraisons soient échelonnées entre octobre et décembre 2026.

CPS = (Administration aux enfants de moins de 5 ans de SPAQ / mois pendant 4 mois) = Résultats préliminaires satisfaisants pour les 3 1er cycles / Préparation et MEO du 4ième Cycle (En cours) sur la base des leçons apprises

Pour la Campagne MILDA 2024, il s'agit d'assurer le suivi des recommandations pour réussir la campagne 2027

Les points d'attention pour le CCM-Côte d'Ivoire sont :

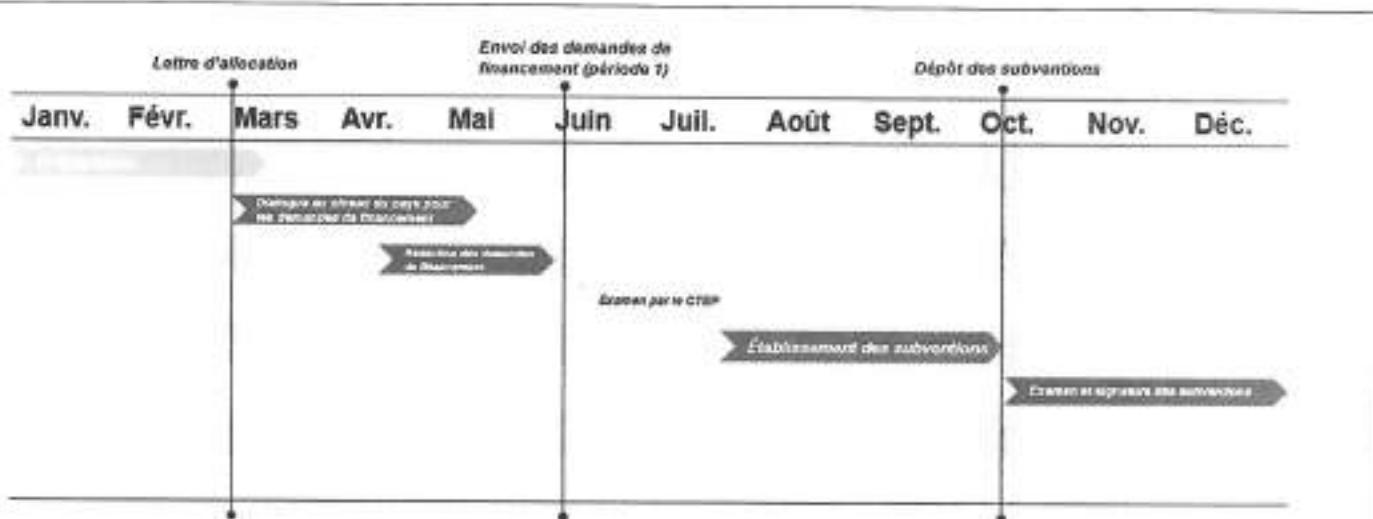
- Suivre la mise à jour des Plan Stratégiques Nationaux
- PNLP – Paludisme / PNLS – VIH / PNLT - Tuberculose
- DSC - Communautaire / DIS - information sanitaire / DAP - Chaîne d'approvisionnement
- Non-conformité d'engagements du co-financement pour le GC7: lettre transmise au Directeur de Cabinet du MSHP-CMU
- Mise en place de l'arrêté d'exonération des taxes et droits de douane sur les achats effectués avec le financement du Fonds mondial
- Proposition du FM de l'utilisation du mécanisme d'achats groupé Wambo avec les financements nationaux
- Reboot d'immobilisations de PRs
- Mobilisation de la Côte d'Ivoire en faveur de la reconstitution du GC8
- Réflexion sur les arrangements de mise en œuvre pour GC8

**b) Présentation et endossement de la fenêtre de soumission de la GC8**

Étapes	Dates
Publication des documents pour les demandes de financement	Novembre 2025
Publication des ressources pour les candidats	À partir de Novembre 2025
Séances d'information	Décembre 2025 à mars 2026
Envoi des lettres d'allocation	Début Mars 2026

Période d'examen par le CTEP	Date limite d'envoi	Date de l'examen
Période 1	8 juin 2026	Juillet 2026
Période 2	27 juillet 2026	Septembre 2026
Période 3	5 octobre 2026	Novembre 2026

- Conformément à cette proposition, le FM encourage fortement le CCM Côte d'Ivoire à opter pour la Période 1 qui permettrait à terme une transition plus harmonieuse de la GC7 à la GC8 selon le chronogramme ci-dessous



Les échanges qui ont suivi la présentation ont porté essentiellement sur i) le niveau du processus d'élaboration des PSN sur lesquels sont alignées les demandes de financement, ii) la fenêtre de soumission de la GC8 qui conviendra à la Côte d'Ivoire et qui assurera la continuité des programmes et iii) les Appuis Techniques.

Abordant la question sur le processus d'élaboration des PSNs, le secrétaire permanent a informé qu'il s'est tenue une réunion du Bureau Exécutif avec les différents PRs.

- Le secrétaire permanent a souligné que le PNLS envisageait la finalisation et la mise à disposition du PSN en Avril-Mai 2026, et sur les orientations du BE, il a révisé son chronogramme pour finaliser le document au plus tard à la fin février 2026.
  - Le PNLP quant à lui a également initié la revue externe et pourrait mettre à disposition le PSN paludisme 2026-2030 à la fin janvier 2026 ;
  - Quant aux PNLT, le processus est assez avancé et la validation du PSN Tuberculose 2026-2030 serait disponible à la fin décembre 2025 ;
  - En marge des programmes verticaux, il a été demandé à l'UCP-FM de faire le suivi des PSNs de la DSC (ASC), de la DAP pour la chaîne d'approvisionnement....

Sur le point des Appuis techniques, il a été rappelé que face aux restrictions budgétaires des PTFs et principalement d'Expertise France, la mise à disposition des consultants serait ardue. De ce fait, le processus d'élaboration des PSNs et des demandes de financement devra se faire avec des experts nationaux et sur fonds propre.

Le secrétaire permanent a précisé qu'une rencontre avec les PRs a été organisée avec le Bureau Exécutif, ce qui a permis d'aborder les points suivants :

- L'élaboration des Plans Stratégiques Nationaux
  - Les besoins en appuis techniques

Les échanges qui ont suivis ont porté sur la stratégie / la méthodologie à mettre en place pour le respect des délais.

Les partenaires ont encouragé les programmes à mettre leur PSN à jour car les compétences existent au niveau national. En tout état de cause, l'Ambassade de France apporte un appui au PNLT, au PNLS pour ce qui est en cours de réalisation pour la finalisation des PSN. La représentante de l'Ambassade de France, recommande une approche holistique et transversale entre les programmes qui combinerait les directives des financements internationaux et nationaux.

Les membres ont souhaité également que la question des populations clés soient abordées. Plusieurs structures nationales sont dans la dynamique de mobiliser les ressources afin de combler les GAPs : le FNLS, le CCM-Côte d'Ivoire, le cofinancement de l'Etat, etc...

Concernant la question des populations clés, le comité de suivi stratégique du CCM-Côte d'Ivoire a planifié une rencontre avec le PNLS afin de discuter du cas des populations clé vue que cette frange de la population reste une population prioritaire qui pourrait remettre en cause tous les acquis de plusieurs années de lutte.

Pour être pro-active, les membres du CCM-Côte d'Ivoire ont recommandé aux représentants des populations clés au CCM-Côte d'Ivoire de privilégier des concertations en leur sein afin de faire des propositions claires en ce qui concerne la prise en charge des populations clé.

Après les échanges, il ressort que les différents plans stratégiques nationaux sont en cours d'élaboration et que les experts nationaux seront mis à profit dans un contexte où les appuis en consultants internationaux est quasi inexistant.

Les votes qui ont suivi les présentations et les échanges ont donné les résultats suivants :

Pour la soumission des demandes de financement à la première fenêtre : 19 / 19 votants

Pour le choix de la soumission des demandes de financement à une autre fenêtre : 00 / 19 votants

Abstention : 00 / 19 votants

A l'unanimité des membres présents, la soumission de la demande de financement à la première fenêtre a été approuvée.

#### **5- Renforcement des capacités aux notions d'éthique et de PEAHS**

Lors de l'assemblé Générale du 02 décembre, les membres de l'AG ont bénéficié d'un renforcement de capacité aux notions d'éthique et de PEAHS de la part de Mme Nadège PORTA (Expertise en prévention au bureau éthique du Fonds mondial à Genève) et M. Jules Rodolphe KOUAME (Coordonnateur Inter-agence PSEA au bureau des Nations Unies Abidjan). La première intervention fut celle de Mme Nadège suivie de celle de Mme Nadège.

##### **Intervention 1 : Mme Nadège PORTA**

###### Importance d'un cadre d'éthique et de PEAHS

Mme Nadège a rappelé qu'il est essentiel pour toute organisation engagée dans la mise en œuvre des subventions du Fonds mondial de disposer d'un cadre structuré en matière d'éthique et de PEAHS.

Elle a souligné que ce cadre permet :

- de protéger toutes les personnes en contact avec l'organisation (personnel, bénéficiaires, partenaires, communautés) ;
- de formaliser et harmoniser les pratiques internes de prévention des risques ;
- de clarifier les comportements appropriés et la conduite à tenir en cas d'infraction ;
- de répondre aux attentes des donateurs, conformément au principe de « ne pas nuire ».

###### Notions essentielles sur les conflits d'intérêts

Elle a défini le conflit d'intérêt comme toute situation dans laquelle les intérêts privés d'un membre ou d'une entité liée interfèrent, ou pourraient interférer, avec l'exercice impartial et indépendant de ses fonctions.

Trois types de conflits d'intérêts ont été présentés :

1. Réel : situation déjà avérée et compromettante.
2. Potentiel : situation pouvant raisonnablement mener à un conflit.
3. Perçu : situation pouvant sembler problématique aux yeux d'un observateur neutre.

#### *Principes rappelés :*

- Les conflits d'intérêt sont inhérents à tout cadre institutionnel.
- Ils doivent être anticipés, identifiés, évalués, atténués et documentés.
- Ils ne constituent pas automatiquement une faute, mais peuvent y conduire s'ils ne sont pas correctement gérés.

#### *Mesures d'atténuation présentées :*

- Non-acceptation d'une fonction ou d'un rôle
- Retrait / récusation (partielle ou totale)
- Examen supplémentaire
- Mise sous cloisonnement
- Transfert de tâches
- Mise en place de pare-feux
- Périodes de refroidissement

#### Compréhension de l'EAHS et de la PEAHS

Mme Nadège a ensuite rappelé les définitions essentielles :

- Exploitation sexuelle : abus d'un rapport de pouvoir à des fins sexuelles.
- Abus sexuels : atteinte sexuelle avec contrainte ou menace.
- Harcèlement sexuel : tout comportement non désiré à connotation sexuelle pouvant choquer ou humilier.

Elle a également présenté :

- des exemples concrets tirés du vécu du Fonds mondial ;
- les conditions qui accroissent le risque d'EAHS (vulnérabilité, absence de supervision, rapport de force...) ;
- les conséquences graves pour les victimes : peur de signaler, risques de représailles, méconnaissance des droits, pression sociale, absence d'accès linguistique, etc.

Enfin, elle a rappelé que l'EAHS constitue une forme de violence basée sur le genre (VBG) et qu'elle peut être commise par un membre du personnel d'une entité impliquée dans les subventions (personnel RP/SR/SSR/CCM, prestataires, bénévoles...).

#### Attentes du Fonds mondial et rôle du CCM

Mme Nadège a expliqué les obligations institutionnelles en matière de PEAHS :

- Intégration systématique des dispositions PEAHS dans les codes de conduite, contrats, accords de subvention.
- Obligation de notifier rapidement tout cas d'EAHS au Fonds mondial.
- Mise en place de mesures correctives en cas d'infraction.
- Exigence de procédures internes chez les RP, SR et fournisseurs.

Elle a également décrit le rôle du CCM, articulé autour de 3 piliers :

- S'ABSTENIR : ne pas commettre d'EAHS.
- INFORMER : signaler toute allégation ou préoccupation.
- SOUTENIR : encourager et protéger toute personne faisant un signalement.

#### Initiatives du Fonds mondial en matière de renforcement des capacités

Elle a présenté deux mécanismes complémentaires imposés aux récipiendaires :

- Auto-évaluation de conformité PEAHS
- Évaluation des capacités institutionnelles PEAHS

Ces deux mécanismes seront pris en compte lors des futures évaluations de performance.

## **Conclusion**

Mme Nadège a conclu en insistant sur la nécessité :

- d'intégrer la PEAHS au cœur des pratiques organisationnelles ;
  - de renforcer la culture institutionnelle d'éthique et de prévention ;
  - et d'assurer un environnement sûr, respectueux et exempt d'abus pour toutes les parties prenantes.
- Elle a remercié les membres du CCM pour leur attention et leur engagement à renforcer la gouvernance éthique au sein de l'instance.

## **Intervention 2 : M. Jules Rodolphe KOUAME**

### **Faits historiques marquants**

M. Kouamé a d'abord rappelé les événements clés ayant conduit à la création et à la structuration du réseau PSEA en Côte d'Ivoire. Ces faits historiques ont posé les fondations d'une coordination inter-agences robuste, alignée sur les standards mondiaux en matière de prévention et de réponse aux EAHS.

### **Structure de la PSEA en Côte d'Ivoire**

Il a ensuite exposé l'architecture nationale de la PSEA, organisée en deux niveaux complémentaires :

Au niveau stratégique :

- Leadership assuré par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies,
- Participation des chefs d'agences,
- Alignement avec les priorités nationales en matière de protection.

Au niveau opérationnel :

- Points focaux PSEA désignés dans chaque agence, ONG et entité gouvernementale partenaire,
- Coordination des actions de prévention, de formation, de communication et de réponse.

Cette structuration a permis une coordination plus fluide, une meilleure communication des alertes et une montée en compétence progressive des différents acteurs.

### **Réalisations majeures en 2025**

\* Prévention proactive

Le réseau PSEA a mené plusieurs actions, notamment :

- des sensibilisations auprès des communautés affectées ;
- des formations inter-agences destinées aux prestataires, personnels de terrain, et points focaux PSEA ;
- un renforcement des capacités institutionnelles pour permettre un meilleur déploiement des standards internationaux.

\* Renforcement de la coordination inter-agences

Le coordonnateur a mis en avant l'amélioration notable de la collaboration entre :

- les agences onusiennes,
- les entités gouvernementales,
- les ONG nationales et internationales.

Ce renforcement s'est traduit par :

- le partage d'outils harmonisés,
- une meilleure circulation de l'information,
- des réponses concertées aux risques identifiés.

#### \* Mécanismes de signalement et de prise en charge

M. Kouamé a présenté les mécanismes de signalement désormais opérationnels et accessibles :

- Ligne gratuite 116 (appui gouvernemental)
- Ligne gratuite 13 08 (appui gouvernemental)
- Adresse e-mail dédiée : [psea-civ@un.org](mailto:psea-civ@un.org)
- Numéro du coordonnateur national PSEA : 07 06 01 03 59

Il a également mentionné :

- la mise en place d'une Procédure Opérationnelle Standardisée (SOP) pour l'orientation des cas ;
- l'existence d'un circuit inter-organisationnel clair pour traiter toute allégation d'EAHS ;
- un arbre décisionnel harmonisé pour guider les points focaux.

Ces outils permettent une prise en charge cohérente, sécurisée et centrée sur les survivantes.

#### Orientation inter-organisation des allégations d'EAHS

Le coordonnateur a expliqué le fonctionnement du SOP et les différentes situations possibles :

- identité de l'auteur connue ou non,
- appartenance ou non de l'auteur à une entité du réseau PSEA,
- cas provenant de communautés ou de tiers contractuels,
- situations considérées comme « rumeurs » ou non concluantes.

L'accent a été mis sur :

- le respect du consentement éclairé de la victime,
- l'importance de l'orientation vers les services disponibles en VBG et protection de l'enfance,
- et la nécessité d'un partage d'information prudent et sécurisé.

#### Défis identifiés en 2025

M. Kouamé a souligné plusieurs défis majeurs :

- Faible capacité institutionnelle de certaines organisations à opérationnaliser la PSEA ;
- Engagement insuffisant de certains dirigeants ;
- Persistance de normes sociales et culturelles favorisant l'inaction ou la minimisation des risques ;

- Difficulté de mobilisation des ressources ;
- Coordination parfois complexe entre agences, entités étatiques, ONG internationales et ONG locales.

### Perspectives et plan d'action 2026

Pour l'année 2026, le réseau PSEA prévoit de :

- Renforcer davantage les capacités opérationnelles des organisations ;
- Intensifier les activités de sensibilisation et de communication ;
- Améliorer les mécanismes d'accompagnement des victimes ;
- Consolider l'adhésion des hauts dirigeants ;
- Développer une meilleure coordination inter-institutionnelle ;
- Mobiliser davantage de ressources pour garantir la pérennité des actions.

### Conclusion

En conclusion, M. Kouamé a réaffirmé l'engagement du réseau national PSEA à poursuivre ses efforts pour réduire les risques d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels en Côte d'Ivoire. Il a mis en évidence l'engagement du CCM-CI et sa contribution majeure, matérialisée par l'implication constante du responsable éthique dans toutes les activités du réseau.

Il a insisté sur la nécessité d'une coopération accrue entre les agences des Nations Unies, l'État et les organisations partenaires afin d'assurer un environnement plus sûr pour les populations vulnérables.

#### **6- Restitution de l'évaluation du cadre de performance intégré du CCM-Côte d'Ivoire**

##### **a) Présentation des résultats et endossement du cadre de performance intégré du CCM-Côte d'Ivoire**

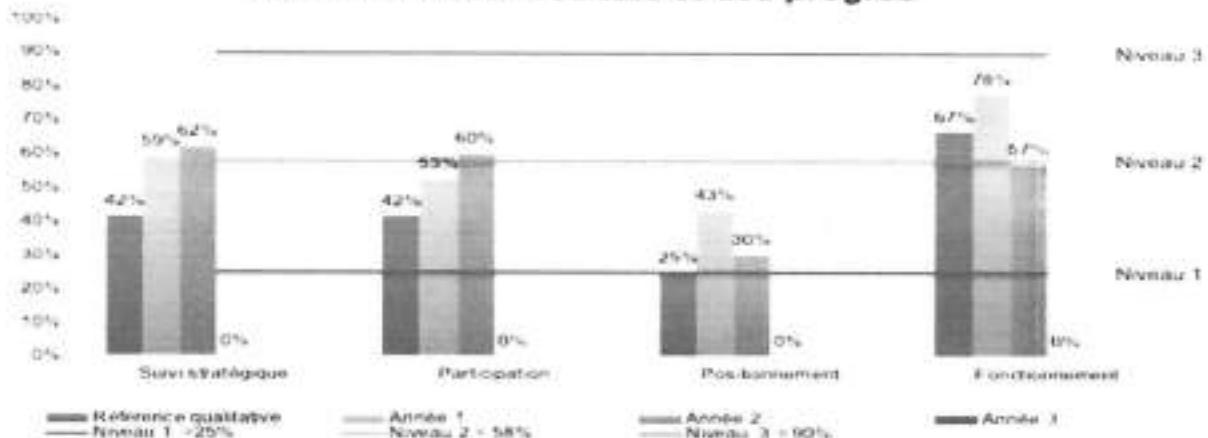
Le 07 novembre 2025, le Fonds mondial a procédé à la présentation des résultats de l'évaluation du cadre de performance du CCM-Côte d'Ivoire ; l'Instance de Coordination Nationale de Côte d'Ivoire est l'un des meilleures de la sous-région selon l'évaluation qui a été faite.

Deux indicateurs sont en hausse et deux en baisse comme suite :

- Les indicateurs pour le suivi stratégique sont à la hausse avec 62% contre 59% ;
- Les indicateurs pour la participation sont également à la hausse avec 60% contre 53% ;
- En ce qui concerne le positionnement il y a une baisse des indicateurs, de 43% à 30% ;
- Pour le fonctionnement, il y a également une baisse des indicateurs 57% contre 78%.

## Résultats IPF CCM Côte d'Ivoire (vue d'ensemble)

### Sommaire des résultats et des progrès



Pour améliorer les indicateurs, des recommandations ont été faites et cela devra être traduit en plan d'action.

Les échanges ont permis de comprendre que certains indicateurs ne figuraient pas sur les outils à renseigner malgré la disponibilité des documents pour justifier de leur existence ou leur mise en œuvre par le CCM-Côte d'Ivoire. L'exemple des fiches de poste ou des formulaires d'évaluation du personnel du Secrétaire Permanent.

Les votes qui ont suivis les échanges ont donné les résultats suivants :

Pour l'approbation du plan d'action : 19 / 19 votants

Contre l'approbation du plan d'action : 00 / 19 votants

Abstention : 00 / 19 votants

### b) Présentation et approbation du plan d'action issue du cadre de performance intégré

Le plan d'action issu du cadre de performance intégré qui a été soumis à l'approbation des membres est en annexe du présent procès-verbal.

Après la présentation dudit plan d'action, les membres de l'AG ont souhaité savoir comment se fait l'évaluation ? quelle est la période d'évaluation ? les recommandations étaient-elles issues d'un processus impliquant le secrétariat permanent ? comment se rassurer que le taux de 100% pourra-t-il être atteint à la prochaine évaluation ?

En réponse, le secrétaire permanent a précisé que cette évaluation se fait via la plateforme du Fonds mondial, il s'agit de télécharger des documents conformément aux indicateurs définis dans l'outil d'évaluation.

Malheureusement, il n'y a pas d'échanges avec les consultants ce qui rend difficile la possibilité d'apporter des réponses ou des éléments de réponse. En fait, plusieurs indicateurs pourraient être atteints si ces échanges avec eu lieu, il s'agit par exemple de l'indicateur relatif au fonctionnement pour lesquels le consultant souhaitait voir en ligne les fiches de poste du personnel et les évaluations annuelles du personnel. Généralement, cette évaluation se fait un fois chaque trois ans juste avant la soumission des demandes de financement.

Le plan d'action présenté au cours de cette AG devrait permettre d'améliorer les performances de l'Instance de Coordination Nationale.

## ANNEXE

Objectif spécifique	Actions d'amélioration	Résultats attendus	Statut de réalisation	Indicateurs de performance	Echéances	Responsables	Appui technique
<b>Domaine 1 : Suivi stratégique</b>							
	1.1. Actualiser et valider le Plan de Suivi Stratégique 2026-2027.	Plan actualisé et mis en œuvre.	Non réalisé	Nombre de réunions CSS tenues en 2026 / an (cible ≥4).			
Renforcer le pilotage stratégique et la gestion des risques du CCM	1.2. Améliorer la documentation du travail du Comité de Suivi Stratégique (CSS) : plan de travail, réunions trimestrielles, comptes rendus, recommandations et suivi des décisions de l'AG	CSS opérationnel et actif.	Non réalisé	% de recommandations CSS au CCM qui sont suivies et appliquées ( $\geq 70\%$ ).	T1 - T4 2026	CSS, Secrétariat permanent	Fonds mondial / Assistance Technique
	1.3. Élaborer et adopter un outil de gestion des risques (matrice de suivi) dans le suivi stratégique du CCM.	Outil de gestion des risques disponible et utilisé.	Non réalisé	Outil de gestion des risques validé et appliqué.			
	1.4. Produire et diffuser trimestriellement des rapports du CSS aux membres du CCM et partenaires.	Rapports trimestriels produits et diffusés.	Non réalisé	Taux de production de rapports trimestriels (100 %).			

		Données PIP disponibles sur support digital.	Non réalisé	Nombre de réunions CSS tenues / an (cible ≥4).
1.5. Renforcer le suivi digital des différents plans du CCM	Domaine 2 : Participation et engagement	2.1. Élaborer et mettre en œuvre un Plan de communication interne et externe du CCM	Plan de communication adopté et exécuté.	Non réalisé
Promouvoir une participation équilibrée, inclusive et redevable des membres du CCM	2.2. Organiser des rencontres inter-OSC et sessions de partage trimestrielles.	Rétro information régulière entre représentants et bases.	Non réalisé	Nombre de rencontres inter-OSC par an (≥2).
	2.3. Rééquilibrer la représentation sectorielle lors du renouvellement 2026–2028 (public / privé / société civile).	Composition sectorielle équilibrée.	Non réalisé	T2 - T4 2026
	2.4. Mettre en œuvre un plan d'équité genre et jeunesse (recrutement et leadership).	Participation féminine et jeunes renforcée	Non réalisé	Taux de participation féminine ≥ 40 %.
	2.5. Créer une base de données OSC/ acteurs communautaires partenaires du CCM.	Base de données OSC disponible.	Non réalisé	Nombre d'OSC enregistrées dans la base (≥40).
	Domaine 3 : Positionnement stratégique			

3.1. Mettre en œuvre la Feuille de route de positionnement 2024-2030.	Feuille de route exécutée et suivie semestriellement	Non réalisé	Nombre de MoU signés (≥3).	
	3.2. Formaliser les partenariats avec les plateformes nationales (Santé communautaire, CNLS, PEV, etc.).	Partenariats formalisés par MoU.	Non réalisé	Nombre de participations du CCM aux instances nationales (≥4/an).
	3.3. Mettre en place un Cadre de concertation interinstitutionnelle (MSHP, Finances, PTF, OSC).	CCM représenté dans les plateformes nationales.	Non réalisé	Rapport semestriel de mise en œuvre de la feuille de route disponible.
	3.4. Élaborer un Plan de plaidoyer et de visibilité du CCM.	Plan de plaidoyer validé et mis en œuvre.	Non réalisé	Nombre de supports de communication produits (≥2/an).
	3.5. Intégrer le positionnement du CCM dans les textes révisés (Statuts et RI).	Positionnement intégré dans les textes.	Non réalisé	Statuts et RI intégrant le positionnement du CCM

**Domaine 4 : Fonctionnement et gouvernance**

<b>Moderniser le cadre institutionnel et renforcer la redevabilité du CCM</b>	4.1. Réviser les statuts et règlements intérieurs selon les directives FM 2024.	Textes fondamentaux révisés et adoptés.	Non réalisé	Date d'adoption des statuts/RI révisés.	Fonds mondial/ Assistance Technique
	4.2. Mettre à disposition les outils de suivi et d'évaluation du personnel du SP pour la prochaine évaluation de performances.	Fiches de poste validées et évaluations effectuées annuellement.	Non réalisé	% de personnel évalué annuellement ( $\geq 90\%$ ).	Secrétariat permanent , Bureau CCM, Comité d'éthique
	4.3. Mettre en place un outil de suivi budgétaire automatisé (Excel dynamique/DHS2 Finances)	Suivi budgétaire digital opérationnel.	Non réalisé	Outil budgétaire automatisé opérationnel (oui/non).	T1-T4 2026
	4.4. Appliquer intégralement la politique de gestion des conflits d'intérêts (COI) : déclarations annuelles, registre public, suivi trimestriel.	100 % des membres ayant rempli la déclaration COI.	Non réalisé	% de membres ayant rempli une déclaration COI valide (100 %).	Nombre de sessions de formation réalisées ( $\geq 2$ ).
	4.5. Former le personnel du SP en gouvernance sanitaire, conformité et gestion financière.	Personnel du SP formé.	Non réalisé		

## Axes transversaux

Axe	Measures prévues	Résultats attendus	Indicateurs de suivi	Responsables / Echéance
Renforcement institutionnel	Formation annuelle des membres du CCM sur gouvernance sanitaire, gestion financière et suivi stratégique des subventions du Fonds mondial.	Capacités des membres renforcées.	≥ 80 % des membres formés d'ici fin 2026.	SP/Bureau - T4 2026
Communication et visibilité	Diffusion de 4 bulletins d'information CCM et mise à jour du site web.	Communication régulière et transparente.	≥ 4 bulletins publiés/ an.	SP/Trimestriel
Redevabilité et transparence	Publication semestrielle des rapports d'activités et financiers.	CCM redevable et transparent.	2 rapports publiés/ an.	Bureau CCM - T2 & T4 2026
Digitalisation	Déploiement d'un dossier partagé sécurisé (SharePoint / Google Workspace).	Données CCM archivées et accessibles.	100 % des documents clés numérisés.	SP - T3 2026
Genre et inclusion	Intégrer les indicateurs genre/jeunes dans le suivi du PIP.	Représentation équitable et participation accrue.	≥ 35 % de femmes et 10 %	SP/Société civile - T4 2026

de  
jeunes.

## Suivi et rapportage sur le plan d'amélioration des performances

Periodicité	Activité de suivi	Responsable principal	Livrable attendu
Trimestrielle	Suivi d'avancement par le SP et mise à jour du tableau de suivi.	Secrétariat permanent	Fiche de suivi trimestrielle.
Semestrielle	Revue interne avec les comités techniques.	Bureau CCM	Rapport semestriel de mise en œuvre.
Annuelle	Présentation à l'AG et au Fonds mondial.	Présidence CCM	Rapport annuel d'exécution validé.

Les votes qui ont suivis les échanges ont donné les résultats suivants :

Pour l'approbation des résultats de l'évaluation du cadre de performance intégré	:	16 / 16 voix
Contre l'approbation des résultats de l'évaluation du cadre de performance intégré	:	00 / 16 voix
Abstention	:	00 / 16 voix

#### Divers

Au terme des échanges, Mme la présidente a remercié tous les membres de l'AG présent pour tous les efforts consentis. Elle voudrait savoir pouvoir compter sur l'engagement et la disponibilité de tous pour produire des documents de qualité et le respect des délais.

Elle a rappelé également, que le mandat du Bureau Exécutif en cours s'achevait en juin 2026 et que le processus de renouvellement devrait aller bon train pour permettre également le respect de délais signe de bonne gouvernance.

Elle a par anticipation, souhaité les vœux les meilleurs pour l'année 2026 et demandé qu'un pasteur prie au nom de tous pour confier les quelques jours restants de l'année pour que Dieu garde chacune des personnes présentes à cette rencontre.

Sur ce, elle a souhaité un bon retour à tous.

Rédigé le : 03 décembre 2025

Validé par l'AG le 27 janvier 2026

Par Mme N'GUESSAN

